

Sylvette Fragnière, *son épouse* ;

Geneviève Fragnière, veuve de Raymond, ses enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles Fragnière, Vioget, Richard, Zöller parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur André FRAGNIÈRE

leur très cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami,
enlevé subitement à l'amour des siens, le 6 février 2015, dans sa 85ème année.

Un recueillement musical aura lieu le mercredi 11 février à 14 heures en la Chapelle
de la Cluse (Murith), 89 boulevard de la Cluse, à Genève, où André repose.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.